



# CONFORMITÉ

Vous trouverez ici l'information nécessaire pour compléter votre dossier d'inscription dans le mouvement scout.

## POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES JEUNES

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES JEUNES DE L'ASC PRÉCISE LES OBLIGATIONS DES MEMBRES QUANT AUX DIFFÉRENTES DÉMARCHES AINSI QUE LES DÉLAIS ACCORDÉS POUR S'Y CONFORMER.

EN PRATIQUE : TOUTES LES ÉTAPES DE LA CONFORMITÉ DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES AVANT L'ENTRÉE EN FONCTION, SAUF L'ÉTAPE 1 QUI PEUT ÊTRE COMPLÉTÉE DANS LES 3 MOIS SUIVANT L'INSCRIPTION DU BÉNÉVOLE DANS LE SISC.

---

## CODE DES COMPORTEMENTS ATTENDUS DES ADULTES

La politique du code des comportements attendus des adultes de l'ASC présente le code des comportements attendus des adultes.

- [Lire la politique du code de comportements attendus des adultes](#)

Une version électronique (PDF) du code des comportements attendus des adultes permet de compléter le formulaire et de le transmettre par courriel.

- [Obtenir le formulaire électronique du code des comportements attendus des adultes](#)

# FORMULAIRE D'ACCEPTATION DU RISQUE

Une version électronique (PDF) du formulaire d'acceptation du risque permet de compléter le formulaire et de le transmettre par courriel.

- [Obtenir le formulaire électronique d'acceptation du risque](#)

# VÉRIFICATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

LA POLITIQUE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DE L'ASC PRÉCISE LES DÉMARCHES nécessaires pour compléter la vérification, notamment dans le cas où celle-ci s'avère positive.

- [Lire la politique de vérification des antécédents judiciaires](#)

Vous pouvez obtenir les formulaires de vérification d'antécédents judiciaires auprès de votre service de police ou auprès du district (pour les groupes relevant du service de police de l'agglomération de Longueuil).

Il est aussi possible de procéder à des vérifications à l'aide de BackCheck. Faites une demande d'ouverture de dossier BackCheck pour votre membre en écrivant au district. Des frais de 25\$ seront facturés au groupe pour chaque demande. Depuis septembre 2023, le district défraie la moitié des frais Backcheck pour la première demande d'un nouveau bénévole.

- [Faire une demande d'ouverture de dossier BackCheck](#)

**Important !** Prenez note qu'il n'y a pas de délai d'accordé pour le *renouvellement* des vérifications d'antécédents judiciaires. Les demandes doivent donc être faites *avant* l'échéance de 3 ans pour que le renouvellement soit complété à l'échéance de la vérification initiale.

Le résultat de la vérification d'antécédents judiciaires doit être reçu par le groupe *avant* que le bénévole puisse entrer en fonction. Dans le cas où la réponse reviendrait positive, le membre peut faire une demande de dérogation en s'adressant au commissaire de district qui informera le groupe de la procédure à suivre.

- [Faire une demande de dérogation pour VAJ positive](#)

## CERTIFICATION PRIORITÉ JEUNESSE (CPJ)

Un document expliquant les démarches à compléter pour obtenir la certification priorité jeunesse pour les membres du district de la Montérégie est disponible. Vous y trouverez de l'information ainsi que le lien permettant d'obtenir la certification.

- [Lettre pour la certification priorité jeunesse \(Montérégie\)](#)
- [Précisions supplémentaires pour la province de Québec](#)

## ÉTAPE 1 DE LA FORMATION

L'étape 1 de la formation peut être complétée en ligne en s'inscrivant sur le SISC aux sessions offertes par le district ou en complétant la formation en ligne sur la plate-forme Moodle du district.

Les informations pour compléter l'Étape 1 de la formation sont remises lors de l'entrevue d'accueil par le formateur breveté assigné à votre groupe ou lors d'une rencontre entre votre nouveau bénévole et le formateur breveté.

- [Consulter la liste des formateurs brevetés assignés aux groupes](#)